

**Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)
« Cannage et paillage en ameublement »**

Activités professionnelles du titulaire du diplôme :

Le titulaire du CAP « Cannage et paillage en ameublement » est un ouvrier qualifié spécialisé dans le garnissage des meubles, principalement des sièges. Il est capable de présenter au client les différentes possibilités et de le conseiller. Il sait démonter l'ouvrage, en nettoyer les éléments et le réparer. Pour le garnissage, il utilise le rotin, la paille ou des matériaux artificiels. Le titulaire de ce diplôme peut travailler chez un artisan ébéniste ou en sous-traitance pour un fabricant de sièges ou un ébéniste.

Activités	Compétences	Evaluation
Analyse et préparation de la fabrication	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser un dossier technique - Proposer des solutions techniques et esthétiques - Communiquer en utilisant les codes technologiques 	Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par un contrôle en cours de formation (CCF) ou par un contrôle terminal en fonction du statut du candidat.
Réalisation d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage de cannage et de paillage	<ul style="list-style-type: none"> - Trier et classer les matériaux - Effectuer les débits - Effectuer les traçages, repérages et calculs de mise en œuvre -Réaliser la composition des cordons, le montage, le garnissage et le recouvrement -Contrôler l'ouvrage -Réaliser les finitions 	